

Canton Le Puy 2 : un quatuor pour « défendre le territoire »

Élections départementales. La liste « Unis, pour le nouveau canton Le Puy 2 » est soutenue par la majorité départementale.

À l'approche des élections départementales des 22 et 29 mars, un nouveau binôme s'est porté candidat sur le canton Le Puy 2 (Aiguilhe, Chadrac, Chaspinhac, Le Monteil, une partie du Puy-en-Velay et Polignac). Jean-Paul Vigouroux, maire de Polignac, retraité depuis septembre dernier, s'est associé à Corinne Bringer, directrice générale adjointe de la chambre de commerce et d'industrie de Haute-Loire. Tous deux sont décidés à mettre leurs compétences respectives au service

du canton et du département. Jean-Paul Vigouroux, élu depuis 1989, très impliqué dans l'action publique locale, a comme suppléant Marc Parrin, élu à Aiguilhe, premier vice-président de la Caisse d'allocations familiales et troisième vice-président de la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail Auvergne. Corinne Bringer, engagée depuis 20 ans dans le développement économique et la valorisation des entreprises altiligériennes, a comme sup-

pléante Sylvie Dorget, employée de commerce, très impliquée dans les activités sportives handisport de haut niveau. Elle a participé aux jeux Paralympiques de Londres, en 2012, au sein de l'équipe de France de basketball, ainsi qu'aux championnats d'Europe et du monde. Ce quatuor, sans étiquette politique, réside sur le canton. « Nous voulons défendre notre territoire, ses équilibres, ses atouts, sa qualité de vie ; c'est ce qui nous anime avant tout. Nous serons aussi là pour

aider les six communes à réaliser leurs projets, dans une période budgétaire de plus en plus difficile pour elles », expliquent-ils.

Le quatuor entend porter ses efforts, entre autres, sur « le maintien, le développement et la création de toutes les activités économiques génératrices d'emplois », dans un canton à la fois « rural et urbain ».

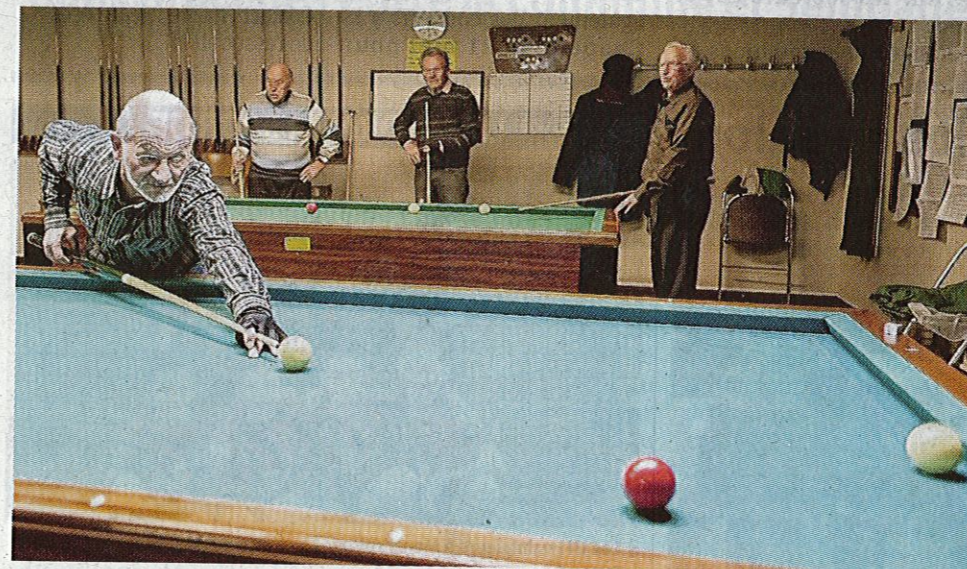
Les candidats poursuivent : « Notre choix est aussi celui du service à la population, notamment aux personnes âgées, mais aussi à la jeunesse, aux personnes en recherche d'emploi, souvent en grande souffrance en cette période de



■ Les quatre candidats veulent aider les activités économiques « génératrices d'emplois ». Photo DR

crise économique et sociale. » ■

L'académie de billard bientôt inscrite dans les clubs de l'agglomération



■ L'académie de billard de Vals-près-le-Puy compte trente adhérents, dont huit compétiteurs. Photo Michel Taffin

Le contact avait été pris lors du carrefour des associations, en septembre : l'académie de billard de Vals-près-Le-Puy désirait présenter ses activités et ses locaux au député-maire Laurent Wauquiez. L'édile a ainsi fait connaissance, mi-février, avec l'un des trois clubs de billard français du département (avec ceux de Monistrol-sur-Loire, et de Brioude).

Une trentaine d'adhérents et huit compétiteurs

L'académie, qui compte une trentaine d'adhérents

dont huit compétiteurs, prépare la finale de la ligue au cadre, ce printemps. Une compétition qui se déroulera dans les locaux du club, équipés de cinq billards dont les tapis sont régulièrement changés pour satisfaire aux exigences des compétiteurs qui viennent concourir trois à quatre fois par an.

1 200 euros pour remplacer un tapis

« Remplacer un tapis cela coûte 1 200 euros », précise Thierry Brisse, le président du club.

« C'est une dépense que nous avons au moins une fois par an. Jusqu'à maintenant, on est arrivé à

payer avec les adhésions. Mais, c'est clair qu'une subvention serait bienvenue. »

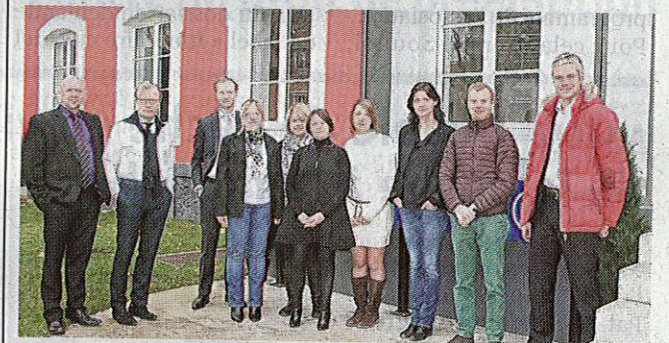
Pour faire une demande et surtout que celle-ci soit validée, il fallait que l'académie de billard soit inscrite comme club de l'agglomération et entre dans les critères d'attribution par la communauté d'agglomération.

Le député-maire a laissé entendre qu'un soutien financier serait possible.

Outre les compétitions, l'académie de billard propose, tous les mardis, des séances d'initiation, et de formation. ■

Pour en savoir plus sur l'académie de billard : 07 86 12 85 33

Le quartier de la gare s'ouvre aux entreprises



■ Le maire, avec l'équipe de Bonnet Assure Finance, qui occupe déjà les lieux. Photo Christophe Teyssier

Avec la création du Pôle d'échange intermodal et compte tenu qu'il sera bientôt à proximité de la principale entrée de la ville, le quartier de la gare promet de se transformer et d'occuper un emplacement stratégique. D'où la volonté de la municipalité d'y installer de nouvelles sociétés, créatrices d'emplois. À cette occasion, lundi matin, le maire, Laurent Wauquiez, a visité l'ancien bâtiment de la

SNCF, situé 6 rue Charles-Dupuy. Aujourd'hui rénové, il est en partie occupé par une société d'assurance, mais des locaux sont encore à louer. « L'objectif, c'est la refonte complète du quartier. On voudrait localiser ici une série d'entreprises de service. Il y aura un grand parking à proximité, la gare, le pôle multimodal et la proximité de la RN88 qui sera à une minute », énumère l'édile. ■

24 HEURES EN VILLE

CIRCULATION

La rue Charles-VII fermée jusqu'à vendredi inclus

Dans le cadre de travaux sur le réseau d'eau nécessitant l'ouverture d'une tranchée, la circulation sera interdite rue Charles-VII (pour sa partie

comprise entre la rue Maréchal-de-Vaux et la rue Duguesclin) jusqu'à vendredi inclus.

Le stationnement sera également interdit au gré de l'avancement des travaux. La circulation sera rétablie le week-end, entre le vendredi à 17 h 30 et le lundi à 8 heures.